

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n° 4 du 23 février 2026

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance débute à 18 h 15.
Le quorum est atteint avec 14 votants.

PRESENTS

I-DIRECTION / ADMINISTRATION

M. Philippe GRAND, Mme Magali CELLA, Mme Angélique KHELIFI

II-ÉLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Enseignants :

Mme Valérie AMARA, M. Fabian DEBAUD, Mme Caroline MAMI, Mme Sophie ROUBIN, Mme Catherine CHARVET,.

ATSS :

Mme Aliénor VAN KALCK , Mme Nadine TORCH

Parents d'élèves :

M. marc LEROUX, M. Adrien LAVIE , M. Maxime BIOSSE DUPLAN, Mme Agathe LANGUE NAVARO

Élèves

Représentant des collectivités territoriales

Personne qualifiée

Personnes invitées

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur demande à M. Debaud Fabian représentant les professeurs d'être le secrétaire de séance. Il accepte.

M. le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu des séances précédentes du 02/12/2025

Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

I - AFFAIRES PEDAGOGIQUES

- Présentation du protocole d'évaluation : reportée à une date ultérieure

- Ventilation des moyens - DHG

M. Grand annonce qu'une cinquième classe de sixième devrait être ouverte à la rentrée 2026. Trois écoles primaires de Bellecour sont maintenant rattachées au collège Ampère.

Les groupes de besoin en sixième et cinquième deviennent facultatifs à la rentrée prochaine.

M. Grand explique la ventilation des moyens et annonce que trois heures d'anglais seront données aux élèves du dispositif Ulis à la rentrée 2026. M. Grand demande un avis sur l'équilibrage entre les lettres classiques et les lettres modernes, aucun avis négatif exprimé.

Vote de cette ventilation provisoire, tous pour sauf deux abstentions.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	2	12	0

II - AFFAIRES FINANCIERES

- Convention de partenariat pour le voyage à Leipzig

Le voyage est du 26 mars au 2 avril 2026.

Partent : 3 collégiens avec un accompagnateurs et 15 lycéens avec 2 accompagnateurs.

Vote de la prise en charge de 1000 euros.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- Convention de mise à disposition d'expositions « cartooning for peace »

Exposition de presse sur le thème « Les migrants », exposition gratuite.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

III - QUESTIONS DIVERSES

Proposition du CVC d'installation d'une horloge dans la cour, pas de réponse.

Questions concernant la signalétique : pas de réponse.

Concernant l'orientation en troisième, les parents élus déplorent un manque de communication, la direction n'est pas d'accord, elle précise que seuls 2 parents ont pris rendez-vous avec la Psy-EN.

Concernant l'absence d'un professeur de français, une remplaçante est annoncée.

Concernant le spectacle « Les enfant du Levant », tous les élèves des classes comportant des élèves de la maîtrise verront le spectacle, le pass culture n'a pas encore été donné cette année, le collège finance les places.

Un chariot d'entretien gêne encore l'accès aux toilettes des filles.

La semaine des langues sera organisée.

La question de l'arrivée d'une Assistante Sociale est posée, le rectorat a précisé que le collège Ampère n'est pas prioritaire.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h

Le secrétaire de séance

Fabian Debaud


La Provisseure

CITÉ SCOLAIRE AMPÈRE
 29-31 rue de la Bourse - 69289 LYON cedex 2
 Lycée et collège : 04 72 10 12 12
 Lycée : ce.0690023a@ac-lyon.fr
 Collège : ce.0692693c@ac-lyon.fr

Provisseure
 Lycée Ampère - Lyon